

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
Rue GENERAL FIORELLA - B.P. 327
20179 AJACCIO

L'Officier du Ministère Public

à

Maître DESCAMPS Olivier
5 Rue Pierre LAVOYE
95300 PONTOISE

Dossier n° :

Monsieur,

En réponse à votre courrier, dans lequel vous avez formulé une réclamation concernant Mr
, consécutivement à l'envoi de trois avis d'amendes forfaitaires majorées

Pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois 012929 CONDUITE, SANS PORT DE LA CEINTURE DE SECURITE, D'UN VEHICULE A MOTEUR RECEPTIONNE AVEC CET EQUIPEMENT ART.R.412-1 §I AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-1 §III C.ROUTE. Infraction(s) relevée(s) à ZONZA(20124), CD 168A STE LUCE DE PORTO, en date du 18/01/2010 à 09h15, par procès verbal n° 19820238, dressé par AUTRE SERVICE, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :
- 1 fois 012929 CONDUITE, SANS PORT DE LA CEINTURE DE SECURITE, D'UN VEHICULE A MOTEUR RECEPTIONNE AVEC CET EQUIPEMENT ART.R.412-1 §I AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-1 §III C.ROUTE. Infraction(s) relevée(s) à ZONZA(20124), ROUTE DE PINARELLO - STE LUCIE DE PO VO, en date du 22/05/2011 à 15h35, par procès verbal n° 23403731, dressé par COB STE LUCIE DE PORTO VECCHIO (PULSAR), avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :
- 1 fois 012929 CONDUITE, SANS PORT DE LA CEINTURE DE SECURITE, D'UN VEHICULE A MOTEUR RECEPTIONNE AVEC CET EQUIPEMENT ART.R.412-1 §I AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-1 §III C.ROUTE. Infraction(s) relevée(s) à ZONZA(20124), RN198 SORTIE SUD STE LUCIE , en date du 16/04/2011 à 17h00, par procès verbal n° 23403754, dressé par COB STE LUCIE DE PORTO VECCHIO (PULSAR), avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Appartenant aux dossiers : 1

Je vous informe que ces avis ont été classés sans suite.

Une demande de restitution de points concernant ces infractions a été envoyée au FNPC de Paris.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à AJACCIO, le 08/03/2013

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC